

**ENTREPRENDRE,
POURQUOI PAS MOI ?**

7 AIDES

**POUR ME DÉVELOPPER
EN CŒUR DE FLANDRE**

*La CCFI et la Région
Hauts-de-France
s'engagent à vos côtés
en proposant des aides
pour vous implanter
et/ou vous développer.*

*Découvrez 7 exemples
concrets* pour les TPE,
PME, artisans, commerçants
et créateurs d'entreprise !*

PRÊT D'HONNEUR AVEC INITIATIVE FLANDRE INTÉRIEURE (IFI)

« J'ai un projet de création,
reprise ou développement
d'entreprise. J'ai un besoin
de financement.

En complément d'un prêt
bancaire, je sollicite
un prêt à 0%. »



AIDE À LA DIGITALISATION (ADEN)

« Je suis un fabricant et revendeur de vélos, je m'équipe d'un logiciel de gestion relation client et je fais évoluer mon site internet vitrine en site marchand. Pour une dépense de 3 000€ minimum, je peux avoir 40% de subvention. »

AIDE DE 1500€ AUX ARTISANS & COMMERÇANTS

« Je reprends une entreprise de plomberie, j'ai bénéficié d'un prêt d'honneur. En cas d'investissement immobilier (acquisition, location ou travaux), je bénéficie d'une subvention de 1500€. »

SOUTIEN À LA MOBILITÉ DES ARTISANS & COMMERÇANTS (MOBI)

« Je crée ma friterie ambulante, je souhaite acheter un food-truck d'occasion de moins de 5 ans et je fais installer le matériel nécessaire. Pour une dépense de 3 000€ minimum, je peux avoir 40% de subvention »

AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC (REHA)

« Je suis un boulanger, je fais des travaux de rénovation intérieure et j'installe une nouvelle enseigne. Pour une dépense de 5 000€ minimum, je peux avoir 40% de subvention. »

** Ces exemples nécessitent une analyse au cas par cas. Chaque demande d'aide devra faire l'objet d'une étude approfondie pour vérifier son éligibilité.*

A man with a beard, wearing a white shirt and a grey apron, is focused on working with dough in a bakery. He is leaning over a tray, shaping a croissant. The background shows shelves filled with various pastries. Large yellow numbers '4' and '5' are overlaid on the image, corresponding to the text blocks.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES TPE (DACs)

« Je suis un menuisier installé depuis plus d'un an, je veux acheter une fraiseuse, une dégauchisseuse et une scie sur table. Pour une dépense de 30 000€ minimum, je peux avoir 20% de subvention. »

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES PME (PME+)

« Je suis une métallerie industrielle de plus d'un an. J'achète une machine à commande numérique. Pour une dépense de 100 000€ minimum, je bénéficie de 20% de subvention. »

**POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES AIDES >>>>>>**

RÉCAPITULATIF POUR QUI ? POUR QUOI ? DES AIDES COMBIEN ?

1- PRÊT D'HONNEUR AVEC INITIATIVE FLANDRE INTÉRIEURE (IFI)

- Entreprises existantes, en création ou en reprise sollicitant un prêt bancaire ;
- Prêt à taux 0% compris entre 1 500€ et 40 000€.

2- AIDE À LA DIGITALISATION (ADEN)

- Entreprises existantes, en création ou en reprise de moins de 20 salariés ;
- Dépenses liées à la digitalisation : site de vente en ligne, logiciel de gestion relation client (GRC), logiciel de gestion intégré (ERP) ;
- Subvention de 1 200€ à 12 000€, égale à 40% du montant des investissements éligibles.

3- AIDE AUX ARTISANS & COMMERÇANTS DE 1 500€

- Entreprises bénéficiant d'un prêt d'honneur et ayant un investissement immobilier sur le territoire.

4- AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES TPE (DACS)

- TPE ayant au moins 1 an d'existence ;
- Dépenses d'investissement en matériels et équipements de production ;
- Subvention de 6 000€ à 20 000€, égale à 20% du montant des investissements éligibles.

5- AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES PME (PME +)

- PME ayant au moins 1 an d'existence ;
- Dépenses d'investissement en matériels et équipements de production induisant un saut technologique pour l'entreprise ;
- Subvention de 20 000€ à 100 000€, égale à 20% maximum du montant des investissements éligibles.

6- AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC (REHA)

- TPE existantes, en création ou en reprise ;
- Travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs liés à l'espace de vente directe aux clients ;
- Subvention de 2 000€ à 12 000€, égale à 40% du montant des investissements éligibles.

7- SOUTIEN À LA MOBILITÉ DES ARTISANS & COMMERÇANTS (MOBI)

- Artisans et/ou commerçants ambulants existants, en création ou en reprise ;
- Achat ou transformation d'un véhicule-magasin ;
- Subvention de 3 000€ à 20 000€, égale à 40% du montant des investissements éligibles.

Vous souhaitez entreprendre, vous développer ou vous implanter en Cœur de Flandre ? La CCFI vous accompagne à chaque moment de la vie de votre entreprise :

Recherche de locaux ou terrains

Domiciliation

Urbanisme

Recrutement

Financement

**Contactez le service développement économique :
developpementeconomique@cc-flandreinterieure.fr
03 74 54 00 41 / cc-flandreinterieure.fr**



Réalisation : CCFI
Service Communication
Novembre 2023

